

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine à Tahiti et dans les îles en 2023

Le Centre de santé environnementale (CSE) de la Direction de la santé a poursuivi en 2023, sa mission de contrôle sanitaire de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine distribuées par les réseaux et fontaines publics.

En parallèle, 20 communes et le syndicat intercommunal Te Oropaa ont initié un programme de contrôle de la qualité de l'eau sur tout ou partie de leurs ressources, fontaines publiques et/ou réseaux de distribution et 7 communes des Tuamotu (Anaa, Arutua, Hao, Manihi, Rangiroa, Reao et Takaroa) ont initié leurs autocontrôles sur tout ou partie de leurs ressources et/ou fontaines à carte prépayée. Il est à relever les efforts mis en place par les communes éloignées pour lesquelles la logistique (du fait des faibles fréquences aériennes) est complexe et le coût de transport (du fait de l'éloignement) est plus important.

Au total, 1584 prélèvements ont été effectués sur des réseaux de distribution, 29 prélèvements sur des fontaines de distribution à carte prépayée (Tuamotu), 313 prélèvements sur des fontaines publiques et 97 prélèvements sur des ressources.

Les résultats de la qualité des eaux distribuées sont établis à partir de l'ensemble des résultats obtenus. Ils sont synthétisés dans les documents ci-joints et notamment sur les cartes ci-jointes.

Il apparaît que 63% de la population a accès à l'eau potable en Polynésie française en 2023. Au sein de chaque archipel, la part de population ayant accès à l'eau potable est :

- 69% aux Iles du Vent ;
- 77% aux Iles Sous-le-Vent ;
- 23% aux Australes ;
- 1% aux Tuamotu-Gambier ;
- 0% aux Marquises.

Les principaux résultats sont les suivants :

- En 2023, 12 communes ont distribué de l'eau potable sur l'ensemble de leur territoire : Arue, Faa'a, Mahina, Papeete, Pirae, Punaauia, Papara, Bora Bora, Huahine, Tumaraa, Taputapuatea et Uturoa.
- 3 communes ont délivré de l'eau potable sur une partie de leur territoire : Tairapu Est (réseaux Lucas, Hélène Auffray et Van Bastolaer), Moorea (réseaux Nuuroa, Papetoai, Temae, Maharepa 1 et 2 et Haumi) et Rurutu (réseaux Hauti et Moerai).
- A Tahiti, l'excellente qualité de l'eau desservie dans la zone urbaine (sauf à Paea) et Papara se maintient. Concernant les communes de la zone rurale (hormis les réseaux Lucas, Hélène Auffray et Van Bastolaer de Tairapu Est), l'eau distribuée est toujours non potable.
- A Moorea, seuls 6 réseaux sur 22 sont potables. Néanmoins, leur extension régulière permet d'augmenter la part de la population ayant accès à l'eau potable d'année en année.
- Aux îles Sous-le-Vent, la régularité de Bora Bora, Tumaraa et Uturoa dont l'eau est potable depuis 2017. Pour Taputapuatea la qualité de l'eau reste variable mais présente

d'excellents résultats pour 2023, comme pour Huahine. La qualité de l'eau reste variable avec encore des non-conformités sur Tahaa.

- Aux Australes, la qualité de l'eau reste variable, avec des efforts maintenus notamment sur Rurutu.
- Quant aux archipels des Marquises et des Tuamotu-Gambier, encore beaucoup de mauvais résultats, voire l'absence d'analyses, qui imposent réglementairement de déclarer leurs eaux non potables.

Les raisons de la mauvaise qualité de l'eau distribuée sont connues : l'utilisation exclusive de captages d'eaux superficielles, la mauvaise exploitation des installations de traitement d'eau potable, la vétusté des ouvrages existants, l'absence de traitement adapté et de désinfection des ressources, le non fonctionnement d'installations de traitement d'eau alors qu'elles ont été réceptionnées.

Sur les 272 résultats non conformes relevés sur les réseaux, 261 (soit 96%) montraient la présence de germes témoins de contamination fécale. A noter que 128 analyses présentaient des *Escherichia coli*, bactéries pathogènes pour l'homme. 58 analyses (21%) présentaient des non-conformités physico-chimiques, et notamment une forte turbidité, signe du recours à des eaux de surface connues pour être vulnérables aux apports terrigènes.

En 2023, sur les 23 fontaines publiques contrôlées (hors Tuamotu), seules les fontaines Papemato à Papara, Van Bastolaer et Hélène Auffray à Taiarapu Est et Temae, Paopao, Nuuroa, Afareaitu et Vaiare à Moorea ont délivré une eau potable. Pour certaines fontaines publiques pourtant équipées de systèmes de traitement de l'eau, les résultats s'avèrent variables et généralement non potables. C'est également le constat qui est fait aux Tuamotu sur les 23 fontaines à cartes prépayées contrôlées, bien que le peu de résultats ne permette pas de généraliser la situation.

Les efforts et les investissements doivent se poursuivre. En outre, le recours à des outils d'aide peut également s'avérer utile, tels que la mise en œuvre des Plans de Sécurité Sanitaire des Eaux (PSSE), outil préconisé par l'OMS depuis 2004. Il convient de relever que 4 PSSE ont été établis par les communes de Bora Bora, Papeete, Pirae et Moorea et que dans le cadre du programme PROTEGE (Projet régional océanien des Territoires pour la gestion durable des écosystèmes), 6 PSSE supplémentaires ont été finalisés (Rimatara, Paea, Tumaraa, Mahina, Hao et Tubuai). Grâce au projet PROTEGE, des outils d'aide et de communication ont également pu être réalisés et un atelier interrégional s'est tenu en avril 2024 pour présenter notamment les PSSE aux maires de Polynésie française.

Les données sont disponibles sur le site internet de la Direction de la santé :
<https://www.service-public.pf/dsp/2024/08/29/qualite-eaux-consommation-tahiti-2023/>

Pour plus d'informations :
Centre de santé environnementale
156 Avenue Georges Clémenceau, 98714 Papeete – Tahiti
Téléphone : 40 50 37 45
Email : cse@sante.gov.pf